



POST PERMIS:

Pris en application de l'[article R. 223-4-1 du Code de la route](#), un arrêté du 2 mai 2019 fixe le contenu et les modalités de la formation complémentaire prévue par l'[article L. 223-1 du Code de la route](#).

OBJECTIFS :

Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (vitesse, alcool, drogue, ...) et à l'éco-conduite.

L'objectif de la formation post-permis est de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

Elle permet de réduire la période probatoire jusqu'à 1 an. Ainsi les conducteurs novices peuvent retirer le "A" plus rapidement et bénéficier du capital de 12 points plus tôt.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

La formation complémentaire post permis repose sur une démarche volontaire et s'adresse exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1, B).

Conducteurs novices en période probatoire. Pour être éligible à cette réduction de période probatoire, vous devez ne pas avoir commis durant la période probatoire **aucune infraction** ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire avant votre formation post-permis et ce jusqu'à la fin du délai.

La formation post-permis est à effectuer entre le 6ème et le 12ème mois (ni avant, ni après) de la date anniversaire de l'obtention de votre permis (la date du permis de conduire, à ne pas confondre avec la date d'édition du titre, date de vos 18 ans si le permis a été obtenu avant les 18 ans).

INTERVENANTS

Dispensée par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ayant suivi une formation spécifique de 3 jours ou Titre professionnel ECSR.

Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale.

La formation ne peut être dispensée uniquement par les établissements auto-école, détenteurs d'un label « qualité ».

MOYENS PEDAGOGIQUES

Moyens et outils:

- Moyens audio-visuels / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Parcours adaptés

EFFECTIFS

La formation est comprise entre 6 élèves minimum et 12 élèves maximum.

OBJECTIF:

L'objectif générale sert à **renforcer** les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome.

DUREE

Cette formation post-permis se déroule sur une journée de 7h ou plusieurs thématiques de sécurité routière seront abordées lors d'un échange constructif entre les participants et l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

La formation se décompose en **deux modules** de quatre heures (matinée) et trois heures (après-midi).

* Le premier s'intitule « Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes »

* Le second « Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables. Les stratégies de mobilité ».

PROGRAMME

1. Accueil

Présentation et tour de table

2. Effets et méfaits de la vitesse

- Les lois psychophysiologiques
- Le conducteur : mode de fonctionnement
- Perception visuelle
- Capacité d'estimation
- Répartition des défaillances
- Vitesse et distance d'arrêt

3. Exercices pratiques

- Estimation de la vitesse et des distances
- Evaluation des distances d'arrêt

4. Alcool, drogue et autres produits psycho-actifs, téléphone et conduite

- Alcool
- Equivalence des verres
- Alcool : troubles
- Sanctions
- Conséquences pour l'assurance
- Drogues : les effets
- Sanctions encourues

5. Exercices pratiques

- Conduite économique
- Conduite apaisée

6. Théorie de l'éco-conduite

- Définition
- Entretien

7. Bilan de la journée

Validation : attestation de formation.

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes magistrales et interrogatives, participatives
Méthodes démonstratives

VALIDATION

Une exclusion de la formation est prévue en cas de désintéressement visible pour la formation dispensée, de comportement faisant manifester la consommation de produits psychoactifs ou de non-respect des horaires
Les élèves doivent signer une feuille d'émargement au début de chaque demi-journée.

À l'issue de la formation, l'Auto-école délivrera aux stagiaires ayant participé à l'intégralité à la formation **une attestation de suivi**.

L'**attestation** sera ensuite transmise par le centre de formation auprès de l'ANTS pour enregistrement et, si les conditions d'éligibilité sont remplies, réduction de la période probatoire de l'usager.



PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE :

PRÉVUE À L'ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE

- MATINÉE :*

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
<p>1. Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes</p>	<p>Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.</p>
<p>2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes</p>	<p>Le questionnaire permet de se définir : - en tant qu'individu ; - en tant qu'utilisateur de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.</p>
<p>3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien. Durée : 35 minutes</p>	<p>Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)</p>
<p>4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes</p>	<p>A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.</p>
<p>5. Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres.</p>	<p>Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque.</p>



<p>Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1 heure</p>	<p>Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimée.</p> <p>En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident. (pas de simulateur à l'auto-école).</p>
<p>6. Situations complexes Comprendre et résoudre des situations complexes. Durée : 1 heure 15 minutes</p>	<p>Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers.</p> <p>Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.</p> <p>En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident. (pas de simulateur à l'auto-école).</p>



- APRÈS-MIDI :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables. Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
<p>7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.). Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.) Durée : 1 heure 45 minutes</p>	<p>Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. <p>Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.</p>
<p>8. Choix de mobilité Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure</p>	<p>En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.</p>
<p>9. Bilan avec engagement Durée : 15 minutes</p>	<p>S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.</p>

*(pas de simulateur à l'auto-école).